

Conditions générales des vidéos de présentation des entreprises



Article 1 - Conditions d'éligibilité

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

1. Avoir été accompagné par Martinique Développement, la CTM et/ou Initiative Martinique Active (IMA),
2. Être fan des pages Facebook de Martinique Développement et d'OSE en Martinique,
3. Être une entreprise ayant au moins 6 mois d'existence,
4. Justifier d'une différenciation audacieuse soit par le parcours réalisé, soit par le produit proposé par l'entreprise
5. Transmettre les éléments sollicités dans l'article 2

L'entrepreneur retenu bénéficiera d'une vidéo de présentation d'une minute réalisée par un professionnel. La prestation sera en intégralité prise en charge par Martinique Développement. Cette vidéo est diffusée par la suite, sur les sites internet et les Facebook de Martinique Développement et d'OSE en Martinique.

Article 2 : Pièces sollicitées pour la sélection

Le candidat qui souhaite être retenu devra transmettre les pièces suivantes sur contact-ose@martiniquedev.fr :

1. Une présentation écrite (modèle proposé sur le site ose-martinique.com)
2. Une vidéo de présentation de 60 secondes maximum
3. Un extrait K-BIS de moins de 6 mois,
4. Un justificatif du : Fan Page facebook Martinique Développement et Ose en Martinique,
5. Un document confirmant l'accompagnement par Martinique Développement, CTM ou Initiative Martinique Active.

1. La présentation écrite vous permettra de détailler :

Votre parcours, la présentation de votre activité, les obstacles que vous avez su relever, l'originalité de votre produit/service ou de votre parcours, vos projets de développement et enfin vos recommandations aux porteurs de projet qui se lancent. Vous pourrez également y rajouter tout élément nous permettant de mieux découvrir votre activité.

2. La vidéo test a pour objectif de motiver et de préparer le participant à réaliser une présentation de leur entreprise en moins d'une minute.

La présentation se déroulera selon le respect de l'ordre ci-dessous :

- 1. Présentez votre parcours, motivations et votre vision de l'activité
- 2. Faire la promotion de vos produits ou services
- 3. Proposez ce qui définit le mieux votre vision de l'entrepreneuriat (citations, autres...)

Article 3 : Sélection des candidats

La participation est limitée à un projet par dirigeant d'entreprise.

Les conditions à réunir pour être sélectionné sont :

- Être fan des pages Facebook de Martinique Développement et d'OSE en Martinique,
 - Respecter les principales valeurs de la marque OSE en Martinique à savoir :
 - o Faire preuve de persévérance,
 - o Justifier d'une différenciation audacieuse soit par le parcours réalisé, soit par le produit proposé par votre entreprise,
- Le respect de ces critères est à la libre appréciation de Martinique Développement.
- Avoir transmis les éléments de l'article 2.
 - Avoir respecté une durée de 60 secondes maximum pour la réalisation de la vidéo test.

Martinique Développement, se réserve une liberté totale de sélection des vidéos tests.

Article 4 : Engagements du participant

Le participant doit s'engager à respecter les présentes conditions générales et fournir la liste des pièces demandées à l'article 2.

Si la vidéo du participant est sélectionnée, il s'engage par la suite à signer la convention de diffusion de la vidéo.

Signature

Si vous acceptez ses conditions générales :

Nom, Prénom, Fonction, Mention « Lu et accepté »

Signature